

fut continuée par le P. de Ravignan, les PP. Félix, Monsabré et Matignon. Comme la société de Saint-Vincent de Paul, les conférences de Notre-Dame survécurent à Ozanam et peuvent compter parmi les plus beaux monuments de son zèle pour la foi.

Mais pendant qu'il se dévouait ainsi à la charité et à la défense des principes catholiques, Ozanam ne négligeait pas les études historiques et littéraires. Ainsi en 1835 il composa un petit opuscule intitulé *les deux Chanceliers d'Angleterre*. L'auteur y compare deux chanceliers d'un caractère bien différent : Thomas Becket, Archevêque de Cantorbéry et François Bacon. On y trouvera la justesse d'aperçus et l'élévation de sentiments qui caractérisent tous les ouvrages d'Ozanam.

En 1836 nous le voyons occupé à la préparation de ses examens pour le doctorat en droit et pour le doctorat ès-lettres, car Ozanam trouvait le moyen de combiner les études légales avec le culte des muses. Enfin il touchait au seuil de la vie active. Mais cette perspective qui a coutume de réjouir le cœur de l'étudiant, jetait Ozanam dans les plus cruelles incertitudes. Le droit n'avait pour lui que peu d'attraits ; il ne s'était décidé à suivre cette carrière que par respect pour la volonté de son père. Il eut préféré la littérature, mais il éprouvait des lenteurs et des difficultés dans la composition qui l'empêchaient d'y trouver jamais un délassement. Je citerai un court passage d'une de ses lettres où il rend compte des inquiétudes qu'on ressent ordinairement à cette époque de la vie. " Tout en reconnaissant," dit-il, " dans le passé de ma vie cette conduite providentielle que " je ne me lasse pas d'admirer, je ne puis m'empêcher de " jeter un regard défiant et un peu sombre sur l'avenir. Le " moment de se choisir une destinée est un moment solennel, " et tout ce qui est solennel est triste. Je souffre de cette " absence de vocation qui me fait voir la poussière et les " pierres de toutes les routes de la vie, et les fleurs d'aucune. " En particulier celle dont je suis le plus près maintenant, " celle du barreau, m'apparaît moins séduisante. J'ai causé " avec quelques gens d'affaires : J'ai vu les misères aux- " quelles il faudrait se résigner pour obtenir d'être employé,